

Séance du : 10 février 2020

n° 04/2020

L'an deux mille vingt, le dix février à 18 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 30 janvier 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Colette CABROL, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE, Cathy PUIG, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Michel BROUSSE, François CALMEIN, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAULT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

A.de PRADIER D'AGRAIN à JP.FLUMIAN

En exercice : 63

Présents ou représentés : 32

Délégués suppléants :

Mme Francette ROS-NONO.

Mrs Jean-Clément CASSAN, Jean-Pierre FLUMIAN.

Excusés :

Mme Nelly CALMET.

Mrs Michel GALANT, Gilbert HEBRARD, Pierre IZARD, Dominique LEGROS, Pierre MONOD, Christian REBELLE, Serge SERRANO, Marc SIE.

**Objet : Approbation du Compte administratif 2019 du PETR du Pays Lauragais
Approbation du Compte de gestion 2019 du PETR du Pays Lauragais**

En application de l'Article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité Syndical de prononcer l'arrêt des comptes de l'exercice précédent en votant le Compte Administratif.

Conformément à l'Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président cède la parole à M. Patrick de PERIGNON et quitte la salle.

M. de Pérignon Patrick, rapporteur du budget, expose les éléments suivants :

- Le Budget Primitif 2019 a été voté le 16 avril 2019 pour un montant en recettes et dépenses s'élevant à 692 934 € en section de fonctionnement et à 727 073 € en section d'investissement.
- Le Compte Administratif, conforme au Compte de Gestion présenté par le comptable public, fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice 2019 de **87 330,18 €**.

Investissement :

Dépenses

Prévu :	727 072,98
Réalisé :	96 205,55
Reste à réaliser :	56 100,00

Recettes

Prévu :	727 072,98
Réalisé :	89 304,62
Reste à réaliser :	1 503,60

Fonctionnement :

Dépenses

Prévu :	692 934,27
Réalisé :	625 562,66

Recettes

Prévu :	692 934,27
Réalisé :	719 793,77

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 6 900,93
Fonctionnement :	94 231,11
Résultat global :	87 330,18

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après s'être assuré que le compte de gestion établi par le receveur pour l'exercice 2019 est conforme au compte administratif 2019 du P.E.T.R.,

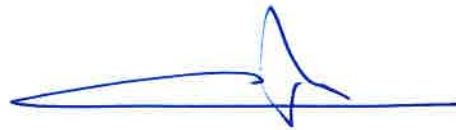
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **Approuve le Compte Administratif 2019 annexé à la présente délibération,**
- **Approuve le Compte de Gestion 2019 réalisé par le comptable public.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Avignonet Lauragais, le 10 février 2020.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr